

SITUATIONS DE HANDICAP : LISTE DES STRUCTURES/PERSONNES RESSOURCES SUCEPTIBLES D'AIDER A AMENAGER LES PARCOURS DE FORMATIONS

Nous accueillons **tout type de public et sans distinction**. Cependant, si vous êtes en situation de handicap, vous pouvez être amené à avoir besoin d'un **accompagnement spécifique ou d'une aide adaptée**.

Une valeur qui nous est chère : Soutenir les projets de formation des personnes en situation de handicap

C'est pourquoi, vous trouverez ci-dessous, la **liste des organismes** qu'il est possible de solliciter pour vous accompagner au mieux dans vos démarches :

- **Agefiph / Cap emploi** : a pour but de favoriser l'insertion professionnelle et le maintien dans l'emploi des personnes handicapées dans les entreprises privées.
Vous pouvez demander un financement et un accompagnement adapté durant votre formation.
- **Maisons départementales des personnes handicapées (MDPH)** : annuaire des MDPH de votre région pour faciliter vos démarches administratives et de reconnaissance de votre handicap.
- **Fiphfp emploi handicap** : mène des actions dans la fonction publique pour l'emploi des personnes en situation de handicap (accessibilité des locaux et logiciels, recrutement, formation et accompagnement, maintien dans l'emploi).
- **Pôle Emploi** : Pôle Emploi propose des ressources informatives sur les aides et accompagnements liés à l'emploi.
- **Réseau Handicap** : Réseau social Emploi & Handicap.
- **Fagerh** : Fédération de professionnels pour la réadaptation professionnelle.
- **Annuaire ESAT** (Etablissement de Service et d'Aide par le Travail) : Etablissements médico-sociaux dont l'objectif est l'insertion sociale et professionnelle des adultes handicapés.
- **Caisse Nationale de Solidarité pour l'Autonomie** (pour les salariés et employés) : Depuis le déploiement des dispositifs d'emploi accompagné début 2018, les personnes en situation de handicap peuvent bénéficier d'un accompagnement par un dispositif d'emploi accompagné. Sa spécificité réside dans la combinaison d'un accompagnement médico-social et d'un accompagnement à l'insertion professionnelle des travailleurs handicapés. Cet accompagnement au long cours débute en amont de la recherche d'emploi et se poursuit après la prise de poste. L'accompagnement est réalisé par un conseiller en emploi accompagné ou job coach.

- **ANDI**: Service pour faciliter l'immersion professionnelle des personnes en situation d'handicap au travers de Période de Mise en Situation en Milieu Professionnel (PMSMP)
- **CNSA** : Depuis le déploiement des dispositifs d'emploi accompagné début 2018, les personnes en situation de handicap peuvent bénéficier d'un accompagnement par un dispositif d'emploi accompagné. Sa spécificité réside dans la combinaison d'un accompagnement médico-social et d'un accompagnement à l'insertion professionnelle des travailleurs handicapés. Cet accompagnement au long cours débute en amont de la recherche d'emploi et se poursuit après la prise de poste. L'accompagnement est réalisé par un conseiller en emploi accompagné ou job coach.

Rechercher un contact pouvant m'accompagner

dans mes démarches :

<https://www.monparcourshandicap.gouv.fr/annuaire>

V25 02 25